

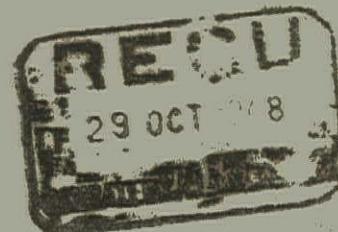
997 /AE-Dev/1896

Usumbura

26 octobre 1948

16631/EC0/3890

6 septembre 48



Ruhengeri



Rachat Shillings E.A.

Monsieur le Gouverneur Général,

En suite à votre lettre, citée en exposant la question du rachat des shillings Est-Afrique, j'ai l'honneur de vous faire connaître que l'examen des éléments que j'ai pu rassembler me suggère les conclusions ci-après.

Pour situer clairement le problème, rappellera que, jusqu'à présent, le rapatriement des SH.EA. remis par Congo-RU. s'est effectué exclusivement au Tanganyika Territory, sur Dar-es-Salaam, où la succursale. Aucune remise de Sh. n'a jusqu'ici été faite sur Kampala.

L'information donnée par l'Exchange Banker de l'Est-Africain (Kenya-Uganda) suivant laquelle le Gouvernement de l'Uganda a l'intention de limiter les remises de billets à un montant maximum annuel correspondant à la moyenne des deux dernières années doit donc s'entendre dans le sens que le bloc Kenya-Uganda-Tanganyika Territory empêcherait les rapatriements de billets à la moyenne des rachats de SH. EA qu'il a effectués (par Dar-es-Salaam) au cours de cette période.

En ce qui concerne le Ruanda-Urundi, je crois pas qu'une mesure de l'espèce doive entraîner de difficultés dans un avenir prochain.

Le tableau suivant indique, pour le Ruanda-Urundi, les rapatriements de SH. EA depuis début 1946 au Tanganyika Territory (Dsm):

(en milliers de sh.E.A.)	Billets	Pièce	Tot
1946	621	2.305	2.926
1947	467	2.605	3.072
1948 (1er semestre)	222	906	1.118

Il montre que, pour 1948, les entrées de Sh. EA ne dépassent pas ceux des années précédentes, ni pour les pièces, ni pour les billets. Il est à noter que ceux-ci interviennent pour moins du quart des rachats.

Les entrées de Sh. EA. sont cependant principalement aux travailleurs frontaliers. Il existe une assez forte émigration saisonnière de main-